



# **IDEaS IDEeS**

## **INNOVATION FOR DEFENCE INNOVATION POUR LA DÉFENSE, EXCELLENCE AND SECURITY L'EXCELLENCE ET LA SÉCURITÉ**

**Programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEeS)**

**Demande de renseignements (DDR)**

**Au nom du ministère de la Défense nationale**

**Numéro de l'appel d'offres :** W7714-217834/A

**N° de référence du SEAOG :** PW-21-00945859

**Date de clôture :** Prière de se référer à l'avis de la DDR sur [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca).

**Bureau émetteur :**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Secteur de la gestion de l'approvisionnement en services et en technologies

Direction des achats innovateurs

Les Terrasses de la Chaudière

10, rue Wellington

Gatineau (Québec) K1A 0S5

Courriel : [TSPGC.PAIDEES-APIDEAS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:TSPGC.PAIDEES-APIDEAS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca)



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Partie 1 – Introduction du volet classifié du programme IDEeS</b> .....	2
<b>1.1 Contexte</b> .....	2
<b>1.2 Objectif du volet classifié du programme IDEeS</b> .....	2
<b>1.2.1 Terminologie</b> .....	2
<b>Partie 2 – Demande de renseignements (DDR)</b> .....	3
<b>2.1 Objet de cette Demande de renseignements (DDR)</b> .....	3
<b>2.2 Objectifs principaux de la DDR</b> .....	3
<b>2.3 Nature de la présente DDR</b> .....	3
<b>2.4 Réponses</b> .....	3
<b>2.4.1 Format des réponses</b> .....	3
<b>2.4.2 Utilisation des réponses</b> .....	4
<b>2.5 Politiques applicables du gouvernement du Canada</b> .....	4
<b>2.5.1 Accords commerciaux</b> .....	4
<b>2.5.2 Contenu canadien</b> .....	4
<b>2.6 Demande de renseignements</b> .....	4
<b>2.7 Autorité contractante</b> .....	4
<b>2.8 Date de clôture</b> .....	4
<b>Partie 3 – Exigences du volet classifié IDEeS</b> .....	5
<b>3.1 Cadre de passation des marchés</b> .....	5
<b>3.1.1 Invitation à la qualification (IQ)</b> .....	5
<b>3.1.2 Liste de fournisseurs classifiés (LFC)</b> .....	5
<b>3.1.3 AP à volet classifié</b> .....	6
<b>3.1.4 Attribution de contrat</b> .....	6
<b>3.2 Scénarios à considérer pour le lancement de l'AP à volet classifié</b> .....	6
<b>3.2.1 Scénario 1 – Lancement rapide</b> .....	6
<b>3.2.2 Scénario 2 – Lancement différé</b> .....	8
<b>3.3 Exigences de sécurité potentielles</b> .....	9
<b>3.4 Domaines</b> .....	9
<b>Annexe "A" – Demande de renseignements (DDR) Questions pour l'industrie</b> .....	11



## Partie 1 – Introduction du volet classifié du programme IDeES

### 1.1 Contexte

Le programme Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDeES) a été annoncé en 2018 dans le cadre de la politique de défense du Canada, *Protection, Sécurité, Engagement* et prévoit un investissement de 1,6 milliard de dollars au cours des 20 prochaines années afin de favoriser l'expertise et solutions de l'écosystème canadien. Le programme fournit aux innovateurs canadiens (petites et grandes entreprises, milieu universitaire, organismes sans but lucratif, universités, etc.) une structure et du soutien pour les encourager à trouver des solutions aux plus grands défis du Canada en matière de défense et de sécurité.

Le programme IDeES appuie l'élaboration de solutions dès l'étape de conception, y compris les étapes d'essai de prototypes et de développement des capacités. L'objectif du programme est d'acquérir de nouvelles solutions en matière de défense et de sécurité auprès d'innovateurs canadiens au profit du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes (FAC). À ce jour, plus de 140 millions de dollars ont été investis dans des solutions par l'entremise du programme.

### 1.2 Objectif du volet classifié du programme IDeES

Le MDN et les FAC reconnaissent qu'en raison de leur nature, certains des enjeux de défense et de sécurité les plus importants et les plus complexes sont classifiés et qu'ils auront de plus en plus besoin de technologies de défense provenant de secteurs œuvrant dans les domaines de l'information et des communications, de la cybersécurité et d'autres technologies et logiciels sensoriels et de traitement des données émergents.

Le MDN et les FAC cherchent des solutions scientifiques et technologiques novatrices pour relever les défis du volet classifié du Canada en matière de défense et de sécurité dans le cadre d'un Appel de propositions du volet classifié. Les défis du volet classifié porteront la cote de sécurité Secret. Le MDN et les FAC appuieront les Défis qui figurent dans le Volet classifié afin d'élargir la base de fournisseurs ayant des capacités classifiées auprès du MDN et de traiter de sujets liés spécifiquement à la mission du MDN et des FAC. Le Volet classifié permettra le partage des renseignements protégés sur les Défis classifiés afin que solutions adaptées puissent être proposées.

#### 1.2.1 Terminologie

Ce tableau présente la terminologie employée dans l'ensemble de ce document.

Acronym	Definition
AP	Appel de propositions
DDR	Demande de renseignements
FAC	Forces armées canadiennes
IDeES	Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité
IQ	Invitation à la qualification
LFC	Liste de fournisseurs classifiées
MDN	Ministère de la Défense nationale
RDDC	Recherche et développement pour la défense Canada
R&D	Recherche et développement
S&T	Scientifique ou technique
TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada



## Partie 2 – Demande de renseignements (DDR)

### 2.1 Objet de cette Demande de renseignements (DDR)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) lance la présente Demande de renseignements (DDR) au nom du programme IDeES du MDN, afin de recueillir les commentaires de l'industrie sur le développement éventuel d'un appel de propositions (AP) à volet classifié. Aux fins de la présente DDR, le terme "rétroaction" est défini comme toutes questions, commentaires, préoccupations, recommandations, etc. soumis à l'autorité contractante.

### 2.2 Objectifs principaux de la DDR

Les objectifs principaux de la présente demande de renseignements sont les suivants :

1. Mobiliser l'industrie afin de lui donner l'occasion d'examiner la stratégie de passation de marchés du Volet classifié proposée pour le programme IDeES et de déterminer le scénario qui répond le mieux à ses besoins.
2. Déterminer l'intérêt et la capacité actuels de la collectivité des fournisseurs.
3. Donner à l'industrie l'occasion de répondre aux questions afin d'aider le Canada à tracer une voie efficace à suivre en vue d'établir un appel de propositions à volet classifié qui répond à la capacité de l'industrie de fournir des solutions novatrices tout en tenant compte des objectifs externes et ministériels.

### 2.3 Nature de la présente DDR

La participation à la présente DDR est encouragée mais elle n'est pas obligatoire. De même, la participation à la présente DDR ne constitue pas une condition préalable à la participation à une éventuelle demande subséquente.

La présente DDR ne constitue pas un appel d'offres ni une demande de propositions (DP). Aucune entente ou aucun contrat ne sera conclu en fonction de la présente DDR, celle-ci vise simplement à solliciter l'industrie. Par conséquent, les fournisseurs potentiels des biens ou services décrits dans la présente DDR ne doivent pas réserver de stocks ou d'installations, ni allouer de ressources, à la suite d'une quelconque information contenue dans la présente DDR.

Aucune liste de fournisseurs ne sera créée à la suite de cette demande de renseignements. Par conséquent, le fait qu'un fournisseur potentiel réponde ou non à la présente DDR n'empêchera pas ce fournisseur de participer à des sollicitations ultérieures. De plus, l'acquisition de tout bien ou service décrit dans la présente DDR ne suivra pas nécessairement cette demande. La présente DDR vise simplement à solliciter l'industrie en ce qui concerne son contenu.

Aucune disposition de la présente DDR ne doit être interprétée comme un engagement du Canada à lancer une quelconque sollicitation ultérieure. Le Canada peut utiliser toute information non exclusive obtenue dans le cadre de cet examen ou lors de la préparation d'un futur document de sollicitation officiel. Le Canada n'est lié par aucune des dispositions de la présente DDR. Le Canada se réserve le droit de modifier à tout moment une partie ou la totalité de l'exigence, s'il le juge nécessaire. Le Canada se réserve également le droit de réviser son approche en matière de passation de marchés, s'il le juge approprié, soit sur la base des informations soumises en réponse à la présente DDR, soit pour toute autre raison.

### 2.4 Réponses

Étant donné qu'il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, le Canada se réserve le droit de communiquer avec tout répondant afin d'obtenir des renseignements supplémentaires ou obtenir des éclaircissements sur toute information fournie en réponse à la présente DDR.

#### 2.4.1 Format des réponses

Les personnes intéressées sont invitées à examiner les questions figurant à l'annexe A et soumettre leurs réponses en utilisant le tableau de l'annexe A en version PDF fourni en pièce jointe à la présente DDR, à l'adresse électronique de l'autorité contractante de TPSGC figurant



dans le partie 2.7 du présent document, avant la date et l'heure de clôture de la présente DDR. Les réponses reçues après la date et l'heure de clôture pourront ne pas être examinées.

Les réponses peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

Les répondants sont invités indiquer clairement dans les renseignements transmis au Canada, la présence de tout renseignements qu'ils considèrent comme étant de nature exclusive, confidentielle sur le plan commercial ou concernant un tiers, ou qui contient des informations personnelles ou sensibles. Veuillez noter que le Canada peut être tenu par la loi (par exemple, en réponse à une demande en vertu de la loi sur [Accès à l'information et protection des renseignements personnels](#)) d'envisager de divulguer des informations exclusives ou commercialement sensibles fournies par le répondant si elles ne sont pas correctement identifiées.

Le Canada ne remboursera à aucun répondant les dépenses engagés dans le cadre de la participation à la présente DDR.

#### 2.4.2 Utilisation des réponses

Les réponses reçues seront examinées et pourront être utilisées par le Canada pour développer, affiner ou modifier le processus de passation de marchés.

### 2.5 Politiques applicables du gouvernement du Canada

Pour les besoins de ce programme de R et D, les soumissionnaires doivent satisfaire à toutes les exigences d'admissibilité du programme, y compris mais sans s'y limiter, aux conditions suivantes pour toute demande de soumissions subséquente et/ou exigence(s) de contrat(s) subséquents(s).

#### 2.5.1 Accords commerciaux

Les exigences futures liées à la présente DDR seront assujetties à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

#### 2.5.2 Contenu canadien

Les exigences futures liées à la présente DDR seront conditionnellement limités aux biens et/ou services canadiens.

La clause [A3050T](#) (2020-07-01), Définition de contenu canadien, du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) est modifiée comme suit :

**SUPPRIMER :** 80 pour cent

**INSÉRER :** 50 pour cent

### 2.6 Demande de renseignements

Toutes les demandes de renseignements relatives à la présente DDR doivent être adressées exclusivement à l'autorité contractante au plus tard 5 jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture de la présente DDR. Les demandes de renseignements reçues après ce délai peuvent ne pas recevoir de réponse.

### 2.7 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le présent appel de propositions est :

Division des sciences de la défense  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
[TPSGC.PAIDEES-APIDEAS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:TPSGC.PAIDEES-APIDEAS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

### 2.8 Date de clôture

Les réponses à la présente DDR doivent être soumises à l'autorité contractante de TPSGC identifiée ci-dessus, au plus tard à la date de clôture indiquée sur [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca).



## Partie 3 – Exigences du volet classifié IDeES

### 3.1 Cadre de passation des marchés

Cette section décrit le processus de passation des marchés envisagé par le Canada pour lancer l'AP à volet classifié. Bien que le processus de passation des marchés demeure sujet à changement conformément aux instructions uniformisées de TPSGC, le Canada prévoit actuellement entreprendre le processus en plusieurs étapes décrit ci-dessous.

Ce processus s'appliquerait à tous scénarios de lancement de l'AP à volet classifié proposés et détaillés dans la partie 3.2.

#### 3.1.1 Invitation à la qualification (IQ)

L'IQ serait publié sur le site [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca) (ou [AchatsCanada.canada.ca](http://AchatsCanada.canada.ca)) dans le but de préqualifier les fournisseurs et les ajouter à une liste de fournisseurs classifiés (LFC) conformément aux modalités de l'IQ.

Plusieurs IQ pourraient être publiées afin de permettre à TPSGC et au MDN de préqualifier des fournisseurs dans un ou plusieurs domaines classifiés additionnels. Une mise à jour des IQ pourrait également être publiée pour actualiser la liste des fournisseurs présélectionnés dans la LFC.

Le programme IDeES peut également parrainer des répondants qui ne satisfont pas aux exigences de l'IQ en matière de sécurité afin qu'ils obtiennent une autorisation de sécurité et puissent être préqualifiés pour participer à l'AP à volet classifié. Si le programme IDeES souhaite recourir au parrainage de l'autorisation de sécurité, le processus sera décrit dans l'IQ. Pour plus d'informations sur le [processus de parrainage](#), les répondants sont invités à consulter le Programme de sécurité des contrats (<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/organisation-organization/parrainage-sponsorship-fra.html>)

On prévoit qu'une IQ permettra de créer deux groupes de fournisseurs :

**Groupe A:** les fournisseurs qui détiennent un niveau de sécurité valide. Les fournisseurs du groupe A seront inscrits sur la LFC et seront invités à répondre à un AP à volet classifié subséquent.

**Groupe B:** Les fournisseurs qui n'ont pas de niveau de sécurité valide devront être parrainés par le Canada. Le Canada peut parrainer les fournisseurs du groupe B afin qu'ils obtiennent une cote de sécurité.

#### 3.1.2 Liste de fournisseurs classifiés (LFC)

Il est prévu que la LFC sera la principale liste de fournisseurs utilisée pour l'AP à volet classifié du programme IDeES. Une fois la LFC établi, TPSGC utilisera celle-ci pour inviter les fournisseurs à proposer des solutions aux défis de S&T classifiés.

Il est prévu que la LFC soit publiée sur le site [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca) (ou [AchatsCanada.canada.ca](http://AchatsCanada.canada.ca)) et sera mise à jour et actualisée. TPSGC gèrera la LFC au nom du MDN/FAC.

Le Canada informera les fournisseurs préqualifiés sur la LFC du lancement de l'AP à volet classifié. L'AP à volet classifié sera publié sur le site [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca) (ou [AchatsCanada.canada.ca](http://AchatsCanada.canada.ca)). Cependant, les processus d'appel d'offres individuels effectués dans le cadre de l'AP à volet classifié, tels que les énoncés des défis et tous les documents requis, seront communiqués uniquement aux fournisseurs du groupe A de la LFC.

Le Canada se réserve le droit à tout moment de valider que les fournisseurs figurant sur la LFC maintiennent leur niveau de sécurité. Tout fournisseur qui ne maintient pas son niveau de sécurité sera retiré de la LFC.



### 3.1.3 AP à volet classifié

Il est prévu qu'un appel de propositions pour le volet classifié sera lancé afin de permettre aux fournisseurs de la LFC de proposer des solutions aux défis classifiés en matière de S&T dans un ou plusieurs des domaines décrits à la partie 3.4. Les priorités gouvernementales et ministérielles ainsi que la rétroaction de la DDR et les considérations stratégiques seront prises en compte pour aider les responsables du programme IDeES à déterminer les domaines et les défis subséquents qui seront retenus pour l'étape de l'appel de propositions.

Les fournisseurs devront signer des ententes (liées à la non-divulgateion) avant de recevoir des documents classifiés. Par la suite, les fournisseurs inscrits dans la LFC et qui travaillent dans les domaines pertinents ciblés par les défis, recevront tous les documents requis, notamment les énoncés des défis et tous les documents requis.

Il est prévu que le programme IDeES utilise les commentaires reçus en réponse à cette DDR afin de déterminer lequel des scénarios de lancement de l'AP détaillé à la partie 3.2 sera utilisé.

Il est prévu que l'AP à volet classifié reflète en grande partie la structure du continuum de l'actuelle AP non classifiée du programme IDeES. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'AP non classifiée veuillez vous référer à [l'AP IDeES non classifié 004](#) ou [visiter le site Web IDeES](#) pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme.

### 3.1.4 Attribution de contrat

Il est prévu que pour l'AP à volet classifié, le financement contractuel maximal individuel pour la composante 1a sera d'au plus 400 000 \$ CA (taxes applicables en sus) pour une période maximale de 8 mois, et que le financement contractuel maximal individuel pour la composante 1b sera d'au plus 1,6 M\$ CA (taxes applicables en sus) pour une période maximale de 16 mois.

Plusieurs contrats peuvent être attribués dans le cadre de chaque AP à volet classifié, et un ou plusieurs AP peuvent être émis chaque année.

## 3.2 Scénarios à considérer pour le lancement de l'AP à volet classifié

Le programme IDeES a identifié deux scénarios possibles pour le lancement de l'AP à volet classifié tel que défini dans la partie 3.1.

### 3.2.1 Scénario 1 – Lancement rapide

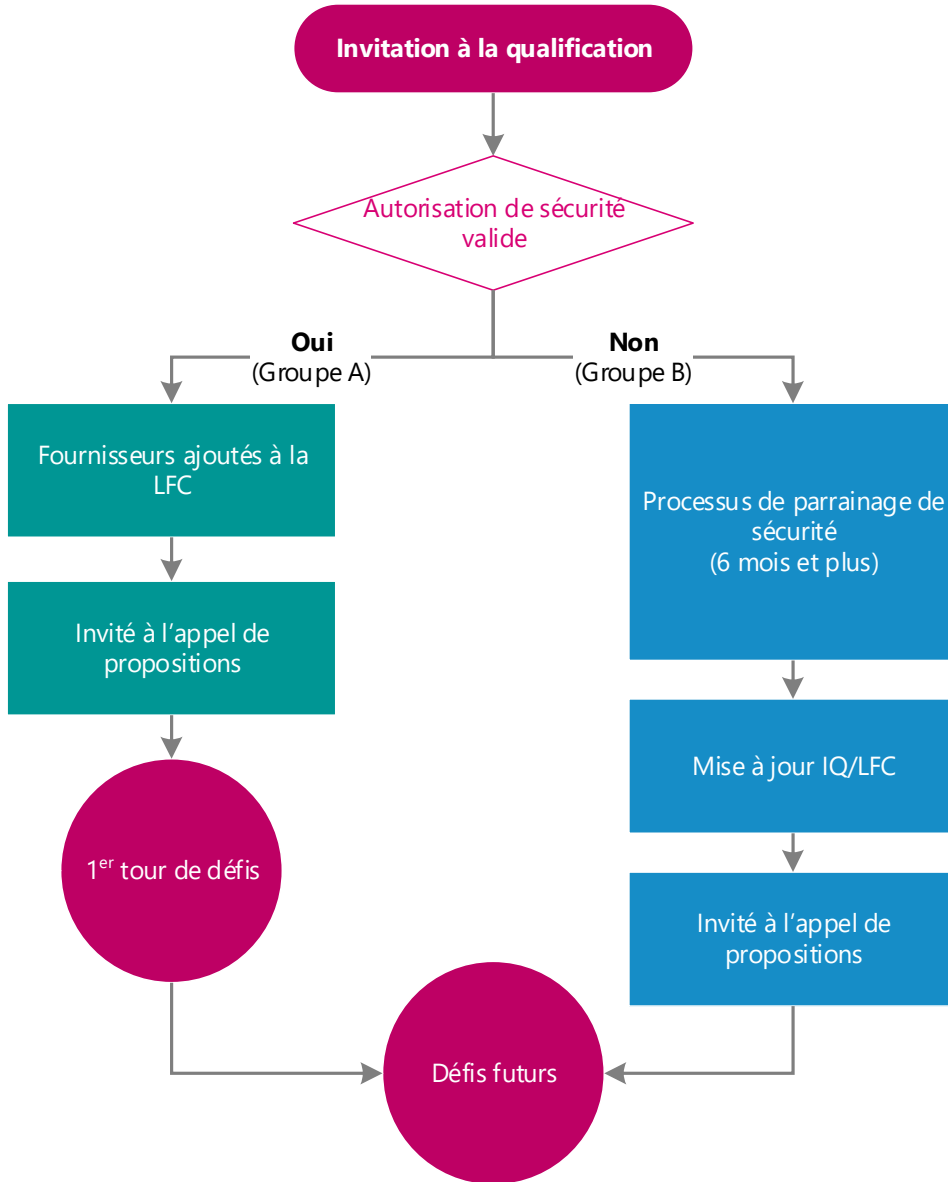
Dans ce scénario, l'IQ serait publié et utilisé pour établir un groupe de fournisseurs préqualifiés pour la LFC.

**Groupe A**, comprendrait les fournisseurs préqualifiés inscrits dans la LFC et qui seraient invités à participer à tous les futurs AP et défis du volet classifié.

**Groupe B**, comprendrait les fournisseurs qui cherchent à être parrainés afin de satisfaire aux exigences de l'IQ. Les fournisseurs auraient l'occasion d'obtenir le niveau de sécurité appropriée afin d'être prêts à présenter une demande à la prochaine IQ et ce seulement lorsque le Canada procédera à une mise à jour de la LFC.



Le diagramme ci-dessous a été inclus à des fins d'illustration du Scénario 1.







### 3.2.2 Scénario 2 – Lancement différé

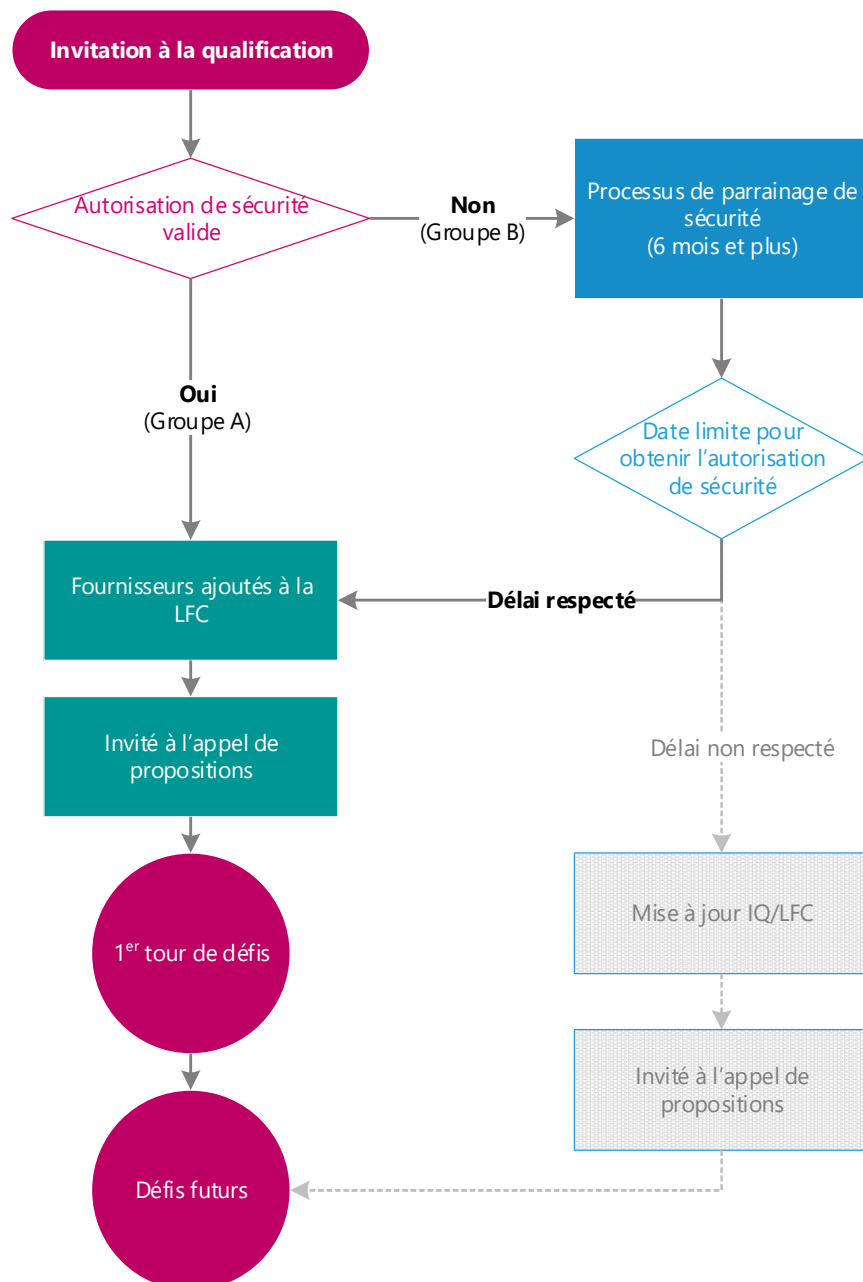
Dans ce scénario, l'IQ serait publié et utilisé pour établir deux groupes de fournisseurs préqualifiés pour la LFC.

**Groupe A**, seraient les fournisseurs préqualifiés sur la LFC.

**Groupe B**, seraient les fournisseurs sélectionnés par MDN/FAC pour être parrainés. Les fournisseurs ne seraient ajoutés au groupe A de la LFC seulement lorsqu'ils auront reçu leur autorisation de sécurité appropriée et que celle-ci aura été validée par SPAC.

Il est à noter que les fournisseurs du groupe B devront respecter une date limite qui sera fixée dans IQ pour satisfaire aux exigences de sécurité. Lorsque la date limite aura échoué, tous les fournisseurs figurant dans le groupe A de la LFC seront invités, en même temps, à participer à l'AP à volet classifié.

Le diagramme ci-dessous a été inclus à des fins d'illustration du Scénario 2.





### 3.3 Exigences de sécurité potentielles

L'attestation de sécurité requis afin de répondre à l'AP à volet classifié est le suivant:

- Secrète

Le délai pour que les soumissionnaires du groupe B obtiennent leur attestation de sécurité par le biais du processus de parrainage est estimé à 6 mois ou plus.

Pour plus d'informations sur les clauses relatives à l'Enquête de sécurité ou à la sécurité du personnel et de l'organisation, les répondants sont invités à consulter le [Programme de sécurité des contrats](https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html) de TPSGC (<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html>).

### 3.4 Domaines

Les domaines S&T suivants seront pris en considération pour l'IQ et le processus de l'AP à volet classifié :

#### 1. Guerre sous-marine

Ce domaine vise à garantir que les forces amies établissent et maintiennent le contrôle de l'environnement sous-marin en refusant à une force opposée l'utilisation efficace des systèmes et des armes sous-marins. L'accent est mis sur la connaissance de la situation sous-marine par la détection, la classification, la localisation, le suivi et la neutralisation à longue distance des menaces sous-marines (sous-marins, torpilles et mines navales). Cela permet d'assurer la libre circulation des plateformes sous-marines de la Marine royale canadienne et des civils, la protection de l'espace maritime souverain, les approches du Canada et les lignes de communication maritimes.

#### 2. Fusion et automatisation des données dans le nuage

Il s'agit d'une vaste catégorie qui comprend les technologies numériques innovantes et modernes qui soutiendront l'équipe de la défense, notamment : les capacités informatiques cognitives, l'informatique en nuage et les technologies mobiles, les systèmes de réalité augmentée et virtuelle, l'analyse améliorée des données, l'automatisation de la fusion des données, la détection des modèles d'activité anormaux, la cybersécurité et les technologies Digital Twin.

#### 3. Charges utiles des capteurs spatiaux

Ces moyens de surveillance basés dans l'espace augmentent considérablement la capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (ISR) des Forces armées canadiennes. Ces moyens peuvent être utilisés pour la détection de la Terre (y compris les environnements terrestres, aériens, marins et sous-marins) ou de l'environnement orbital de la Terre (y compris la zone immédiate autour de l'engin spatial et/ou des zones distantes de plusieurs milliers de km). Il faut des capteurs qui peuvent fonctionner dans diverses régions du spectre électromagnétique, qui peuvent être passifs ou actifs par nature, utilisés pour le suivi en temps réel des menaces entrantes et des applications d'imagerie ou non, capables de détecter des signaux à large bande, à bande étroite ou spectraux, et de fournir des données avec une résolution temporelle élevée ou faible. Ces nouvelles plates-formes seront intégrées avec les ressources existantes dans un système de systèmes communs en réseau qui permettra la circulation en temps réel des informations si essentielles au succès opérationnel.

#### 4. Lutte contre la menace des explosifs (LME)

Ce domaine comprend les efforts collectifs à tous les niveaux opérationnels pour vaincre le système de menace explosive en attaquant les réseaux, en défaisant le dispositif et en préparant la force à réduire ou à éliminer les effets de toutes les formes de menace explosive pour les utiliser contre des forces amies et des non-combattants. L'objectif du développement des capacités dans ce domaine est de maintenir la liberté de manœuvre au niveau opérationnel en présence de menaces explosives afin de permettre la réalisation des objectifs de la mission, tout en renforçant la sécurité grâce à l'amélioration des capacités à prévoir, détecter, neutraliser et exploiter les menaces explosives. Bien que les améliorations des capacités actuelles soient les bienvenues, la vision est d'améliorer le LME monté et démonté par l'exploitation des futures plates-formes véhicule terrestre inhabité et véhicule aérien inhabité prévues, en fusionnant les entrées d'une suite hétérogène de capteurs à distance ou à distance afin de fournir une aide à la décision de haut niveau au commandant, ainsi que de fournir



des options pour une neutralisation ultérieure rapide, à distance ou à distance. Les aspects classifiés de ce domaine de défi concernent les lacunes actuelles en matière de capacités et/ou la conception spécifique et les descriptions opérationnelles des menaces existantes et émergentes.

#### **5. Vaincre les dispositifs explosifs improvisés radiocommandés (DEI-RC)**

Technologies et algorithmes qui améliorent la capacité des contre-mesures électroniques de protection des forces (FPECM) à vaincre les dispositifs explosifs improvisés radiocommandés (DEI-RC). Cela pourrait inclure des méthodologies, y compris des approches autonomes, pour le développement et le déploiement rapides de contre-mesures pour les menaces nouvelles et émergentes, de nouvelles technologies permettant des contre-mesures et des détections simultanées pratiques, et d'autres améliorations qui soutiendraient une nouvelle génération de systèmes FPECM améliorés et efficaces.

#### **6. Systèmes anti-drones (C-UAS)**

Approches et systèmes de lutte contre les UAS capables de détecter, de suivre, d'identifier et/ou de neutraliser les UAS le plus loin possible de l'appareil, et capables d'exécuter ces fonctions à partir d'installations fixes ou dans un véhicule en mouvement. Les forces armées canadiennes ont besoin de systèmes qui peuvent se déployer facilement et rapidement, et automatiser ces tâches dans la mesure du possible (afin de minimiser la formation, l'apport des utilisateurs et le niveau d'effort nécessaire à l'exécution de ces fonctions).

#### **7. Intégration des systèmes du soldat**

Les soldats à pied des Forces armées canadiennes doivent être capables d'opérer dans un environnement complexe et dynamique et face à une force opposée qui utilise une technologie de pointe. Ils ont besoin de systèmes de protection performants et plus légers pour atténuer les menaces actuelles et émergentes sur le champ de bataille, avec une mobilité accrue et une charge physiologique réduite. Ils doivent utiliser des solutions de gestion des signatures qui réduisent la détectabilité et permettent une liberté de manœuvre face aux nouvelles technologies et plateformes de capteurs. Les soldats à pied des FAC ont également besoin de technologies de détection avancées et de systèmes en réseau qui améliorent la connaissance de la situation, exploitent de multiples sources de données et informent et accélèrent la prise de décision tout en atténuant la charge de travail cognitive. Ils ont également besoin de systèmes d'armes avancés qui produisent des effets létaux et non létaux tout en augmentant la vitesse et la précision de l'engagement des cibles à plus longue distance et avec un système plus léger. Dans tous les cas, les systèmes portés par le soldat doivent réduire au minimum la charge cognitive et physique du soldat, être robustes et adaptés aux réalités du champ de bataille et de l'emploi opérationnel, répondre aux menaces actuelles et émergentes, et être faciles à utiliser pour réduire au minimum les besoins d'entraînement et maximiser l'efficacité.



## Annexe "A" – Demande de renseignements (DDR) Questions pour l'industrie

Les répondants intéressés sont invités à examiner les questions ci-dessous et à soumettre leurs réponses en remplissant la version PDF de l'annexe A fournie en pièce jointe de la DDR sur Achatsetventes.

Question	
<b>DDR et Processus de passation de marchés</b>	
<b>Q1</b>	Les informations décrites dans la partie 3 de la DDR sont-elles claires et raisonnables ?  <i>Les facteurs à prendre en compte: comprendre les étapes clés du processus, le cadre de la passation de marchés, la différence entre les scénarios de lancement proposés de l'AP, comprendre comment participer, etc.</i>
<b>R1</b>	
<b>Q2</b>	Envisageriez-vous de vous inscrire à l'Invitation à la Qualification (IQ) telle que décrite dans la DDR? Veuillez expliquer ce qui inciterait votre organisation à poser sa candidature (ou non) et pourquoi ?
<b>R2</b>	
<b>Q3</b>	Y a-t-il des informations qui, selon vous, devraient être portées à l'attention du Canada et qui n'ont pas été mentionnées dans le cadre proposé ? Y a-t-il des obstacles, pour vous en tant qu'organisation, que vous aimeriez signaler au Canada ?
<b>R3</b>	
<b>Scénario 1 - Lancement Rapide (Réf. à Sec. 3.2)</b>	
<b>Q4</b>	Ce scénario est-il réalisable pour votre organisation ?
<b>R4</b>	
<b>Q5</b>	Qu'est-ce qui rendrait ce scénario souhaitable ?
<b>R5</b>	
<b>Q6</b>	Quels sont les problèmes, le cas échéant, que vous prévoyez avec ce scénario ?
<b>R6</b>	
<b>Q7</b>	Y a-t-il des modifications que vous aimeriez proposer pour que ce scénario corresponde à vos activités commerciales ?
<b>R7</b>	
<b>Q8</b>	À votre avis, ce scénario correspondrait-il à l'objectif du volet classifié figurant dans la Section 1.2 de la DDR?
<b>R8</b>	
<b>Scénario 2 - Lancement Différé (Réf. à Sec. 3.2)</b>	
<b>Q9</b>	Ce scénario est-il réalisable pour votre organisation ?
<b>R9</b>	
<b>Q10</b>	Qu'est-ce qui rendrait ce scénario souhaitable ?
<b>R10</b>	
<b>Q11</b>	Quels sont les problèmes, le cas échéant, que vous prévoyez avec ce scénario ?
<b>R11</b>	



<b>Q12</b>	Y a-t-il des modifications que vous aimeriez proposer pour que ce scénario corresponde à vos activités commerciales ?
<b>R12</b>	
<b>Q13</b>	À votre avis, ce scénario correspondrait-il à l'objectif du volet classifié figurant dans la Section 1.2 de la DDR?
<b>R13</b>	
<b>Autre</b>	
<b>Q14</b>	Si le programme IDEES suit l'un des scénarios de lancement proposés par la DDR, y a-t-il des craintes de favoriser un groupe d'innovateurs par rapport aux autres ? Dans l'affirmative, souhaitez-vous proposer des modifications pour atténuer cet impact?
<b>R14</b>	
<b>Q15</b>	Avez-vous un autre scénario potentiel de lancement de l'AP à proposer pour résoudre les problèmes que vous avez identifiés à la question ci-dessus ?
<b>R15</b>	
<b>Organisation et Sécurité</b>	
<b>Q16</b>	Veillez indiquer la taille de votre organisation parmi les suivantes :
<b>R16</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Petite entreprise (1 à 99 employés)</li><li>2. Moyenne entreprise (100 à 499 employés)</li><li>3. Grande entreprise (500 employés ou plus)</li><li>4. Autre (<i>décrire SVP</i>)</li></ol>
<b>Q17</b>	Veillez identifier votre type d'organisation parmi les suivants :
<b>R17</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Milieu académique</li><li>2. Avec profits</li><li>3. Organisation à but non lucratif</li><li>4. Association</li><li>5. Autre (<i>décrire SVP</i>)</li></ol>
<b>Q18</b>	Veillez indiquer lesquelles des attestations de sécurité suivantes de TPSGC sont déjà détenues par votre organisation :
<b>R18</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Personnel</li><li>2. Organisation</li><li>3. Installation (sauvegarde des documents)</li><li>4. Aucun de ces éléments</li></ol>
<b>Q19</b>	Votre organisation a-t-elle effectué des travaux pour le secteur public où votre organisation était tenue de répondre aux exigences de sécurité dans le cadre de contrats de nature classifiée. Dans l'affirmative, veuillez préciser pour quel(s) ministère(s) fédéral(s) de sûreté et de sécurité ou tout autre ministère fédéral.
<b>R19</b>	
<b>Domaines (Réf. à Sec. 3.4)</b>	
<b>Q20</b>	Dans quel(s) domaine(s) votre organisation pourrait fournir des solutions ? Veuillez sélectionner tous les domaines dans lesquels votre organisation a la capacité de développer des solutions.
<b>R20</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Guerre sous-marine</li><li>2. Fusion et automatisation des données dans le nuage</li><li>3. Charges utiles des capteurs spatiaux</li></ol>



	<ol style="list-style-type: none"><li>4. Lutte contre la menace des explosifs (LME)</li><li>5. Vaincre les dispositifs explosifs improvisés radiocommandés (DEI-RC)</li><li>6. Systèmes anti-drones (C-UAS)</li><li>7. Intégration des systèmes du soldat</li></ol>
<b>Q21</b>	À partir de la liste de domaines identifié à la question 20, veuillez identifier et classer vos 5 principaux domaines, par ordre de préférence, de 1 à 5 (1 étant le plus élevé).
<b>R21</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1.</li><li>2.</li><li>3.</li><li>4.</li><li>5.</li></ol>
<b>Q22</b>	Dans le(s) domaine(s) pour lesquels votre organisation pourrait fournir des solutions, comment qualifieriez-vous votre niveau d'expertise et d'expérience (par exemple, exemples d'expérience, projets, nombre d'années).
<b>R22</b>	